



Conseil municipal du 12 DECEMBRE 2025

Présents : HUGEDET Didier, BONNE Antoine, VALOT Valérie, ARNOULD Michael, VON FELTEN Karl, GROSJEAN Françoise, DEMANGE Marie-Line, ETIENNE Françoise, DUSSY Marilyne, MIGNOT Sophie.

Absents excusés : RENAUDIN Philippe.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie

Nombre de personnes votantes : 10

☐ ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 10-10-2025 " ci-joint. **Délibération : adopté à l'unanimité.**

☐ RECENSEMENT 2026 – Recrutement agent recenseur

Après avoir étudié les candidatures, après avoir reçues les personnes intéressées, il est proposé de retenir madame POIVEY Christianne afin d'assumer les tâches liées au recensement de la population. Après avoir suivi une formation de 2 1/2 journées, l'AR doit effectuer une tournée de reconnaissance, distribuer les documents, suivre l'avancement de la collecte (notamment réponses transmises via internet), relancer les habitants n'ayant pas été joints, faire le point avec le coordonnateur municipal et restituer les documents collectés.

La période de recensement est fixée du 15 janvier au 14 février.

Rappel 2020 : AR = AT somme forfaitaire (800 € Brut 690 € - Net Charges 240 €) – Subvention Etat 995 €

Proposition 2026 validée : somme forfaitaire (1 000 € Brut – 860€ Net – Charges 350 €) – Subvention Etat 909 €

Le 15 janvier, elle distribuera un document dans les boîtes aux lettres et dans un second temps, elle visitera les personnes qui n'auront pas effectué leur démarche via internet.

Délibération : adopté à l'unanimité.

☐ BUDGET COMMUNAL - DECISIONS MODIFICATIVES

Suite aux différentes cessions de terrains, il est nécessaire de régulariser l'actif de la commune, et les comptes afférents :

Pour les parcelles AA 179 (Mr CARDINAL) et AA 209-210-362-363-364 (Mr GERARD) :

DF : 6751-042 = + 3 660 € (2660 € + 1 000 €) RF : 7751-77 = + 3 660 €

RI : 2111-040 = + 3 660 €

Pour les parcelles AA 416-417 (Mme PAQUET) et AA 402-403 (Habitat 70) :

RF : 7588-75 = + 2 € (1€ pour chaque opération)

DI : 204412-041 = + 565 € (100 € + 465 €) correspondant aux valeurs de l'actif

RI : 204412-041 = + 565 € (100 € + 465 €)

Délibération : adopté à l'unanimité.

Il est nécessaire de régulariser suites aux dernières factures (Dépenses de Fonctionnement), à savoir :

6411, Personnel titulaire : + 1 680 €

6450, charges de sécurité sociale et prévoyance : + 1 110 €

6216, personnel affecté : + 840 €

615231, entretien et réparations sur voiries : - 2 030 €

6156, maintenance : - 1 000 €

6288, autres services extérieurs : - 600 €

Délibération : adopté à l'unanimité.

☐ TARIF AFFOUAGE

Tarif affouage : 8€ du stère

Délibération : adopté à l'unanimité.

☐ MÉDIATHÈQUE

Renouvellement de la convention signée précédemment avec la Médiathèque départementale arrivant à échéance. Il convient de la renouveler pour une durée de 3 ans.

Ouverture minimum de 2 heures en catégorie D.

Responsable : Bonnet Sylvie

Délibération : adopté à l'unanimité

☐ BILAN MANDATURE – REDACTION EN COURS

- Bilan des opérations d'investissement

- Projets en cours : pour la commune – le lotissement de la Craie pour Terres de Saône – la micro-crèche d'Auxon

- Perspectives financières, fiscales, perspectives d'investissement

- Points positifs, points négatifs ressentis par chacun

Information.

Informations et questions diverses :

☐ SICTOM évolution tarifs 2026

☐ SIED 70 modifications modalités de représentation CLE

☐ SMEB / SIEB siège Sainte Marie en Chaux

☐ Commission de contrôle des listes électorales : elle se réunira le 18 Déc (18h30)

☐ Voeux du Maire vendredi 09 janvier 19h

☐ Repas des Aînés dimanche 18 janvier

☐ Date du prochain CM => février-mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.